

Bulletin municipal
de
Remilly-en-Montagne

Juin 2015



Le mot du Maire

C'est le 50ème numéro de la Sirène et c'est une grande fierté de pouvoir continuer d'assurer cette publication depuis 1998.

C'est également le premier anniversaire de la nouvelle équipe municipale et nous sommes heureux d'avoir pu mener à bien un certain nombre de projets : l'abribus a été finalisé pour le confort des écoliers et des parents ; les dispositifs anti-odeurs et le caniveau rue de Chaux et des Carmes ont été mis en place pour le bien-être des riverains ; la Forge a désormais une toiture refaite à neuf et nous tenons à remercier le Conseil général devenu depuis départemental pour son aide sans laquelle ces trois opérations n'auraient pas été possibles. Au bas de la rue de Chaux, un nouvel ensemble de pique-nique accueille désormais les promeneurs. Nous avons également obtenu le démantèlement de la moissonneuse qui encombrait le chemin dit « de l'étang » depuis plus de 10 ans. Enfin, nous avons pu racheter le four à pain de la place du village et sa remise en état devrait commencer à l'automne grâce à un partenariat avec la section maçonnerie du Lycée des Marcs d'Or. Le chantier de rénovation de la mairie se poursuit bien trop lentement à notre avis mais nous ne ménages pas nos efforts pour obtenir plus d'assiduité de la part des entreprises.

La fréquentation des journées citoyennes qui ne baisse pas, le succès de ces 4èmes Carriolades qui viennent d'avoir lieu grâce à la mobilisation des Remillois, l'atelier BD de la Chassignole, les concerts ou les sorties proposées sont autant de signes de la vitalité et de la bonne humeur qui règnent à Remilly. Soyez en remerciés.

Avec votre confiance et vos encouragements, l'équipe municipale poursuivra le programme pour lequel vous l'avez élue. Très bel été à tous.

Marc Chevillon

Sommaire

Le mot du Maire **01**

Communications
municipales **04**

Associations
Temps libre **09**

Regards **12**

Les Carriolades **14**

Pratique **17**

Secrétariat de Mairie
Mardi et vendredi de 9h30 à 11h30
Virginie Richard

Responsable de la publication
Marc Chevillon

La photo mystère

REPONSE DU NUMERO PRECEDENT



La photo mystère représente une fontaine trouvée après une recherche assez rapide par Léna, Flavie, Jade et sa petite sœur accompagnées d'Aurélië et Jeanne. Les filles ont émis l'hypothèse de la fontaine. Ceci a été confirmé par le questionnement auprès de Monique Bonin, la voisine. Celle-ci a expliqué comment jeune femme, elle tirait l'eau pour les services quotidiens domestiques. Le broc était lourd et le gaspillage d'eau n'existait pas. Monique raconte aussi qu'une voisine venait rincer la lessive dans le bac attenant. Notre historienne mentionne que l'eau vient d'une source de la Montagne, s'accumule dans le petit bassin sous la fontaine puis repart sous terre ou dans des canalisations de pierre ou aqueduc chez le voisin Marc (notre maire) puis s'écoule dans le caniveau Grande Rue pour se jeter dans la Sirène.

Une chaîne disparue était jalonnée de morceaux de caoutchouc en forme de godet « à l'envers » et permettait la montée de l'eau.

Cette fontaine représente une avancée technologique par rapport au puits dans le puisement de l'eau. Une recherche sous forme de « maquette » réalisée avec des matériaux de récupération a permis aux filles de saisir le principe physique. La pratique de deux techniques graphiques avec de l'encre reprenant le cheminement du liquide a ravi notre groupe.

Si vous aussi êtes allés à la quête de la photo mystère, n'hésitez pas à nous faire partager votre recherche, tout texte est le bienvenu.

D'autre part, si l'exploitation de la prochaine photo mystère vous intéresse, prenez contact avec Jeanne Cabannes.

LA NOUVELLE PHOTO MYSTERE



L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE A REMILLY

1887 : Cinq bornes fontaines sont alimentées par la source «En Choye »

1932-1937 : Les cinq fontaines sont hors d'usage. D'où l'étude pour un réseau de distribution qui ne se réalisera pas car trop onéreux et trop peu subventionné. A l'époque, l'évaluation de la consommation pour la réalisation d'un tel projet est de 125 litres par personne et par jour. Avec 168 habitants plus le bétail, la consommation est estimée à 21000 litres par jour soit 15 litres par minute.

La source «En Choye» débite 73 litres par minute, elle suffit donc. On procède à la restauration des fontaines.

1961-1967 : En 1962, six bornes fontaines sont alimentées par la source «Les Soies » et deux par la source «Derrière Prés » pour 112 habitants. On envisage un deuxième projet de distribution d'eau potable. L'évaluation de la consommation est de 150 litres par personne et par jour. L'état et le département apportent une aide à hauteur de 50 % des coûts. Le projet est réalisé et s'achève en 1967.

2015 : L'estimation de la consommation varie selon les sites consultés entre 150 litres et 165 litres par personne et par jour.

Courrier des lecteurs

Remilly en Montagne, le 17 mars 2015

Juste ces quelques mots pour vous dire un « au revoir » et pour vous remercier, de manière sincère. En effet, je pars, je quitte Remilly avec des regrets, et ce pour des raisons familiales et professionnelles... Merci à Remilly pour son accueil si chaleureux, dès mon arrivée, il y a un peu plus d'un an maintenant. Mon bref passage a été une étape importante dans ma vie, et c'est pourquoi il m'est si dur d'en partir... En vous remerciant, il ne me reste qu'à vous souhaiter une bonne continuation, et peut être se recroisera-t-on bientôt, ou un jour, sait-on jamais ?!

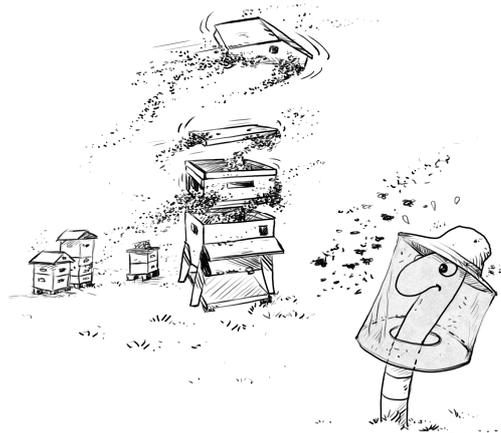
Manon Pernot (locataire du 10 bis rue de la Creuse)

Cher Philibert,

A l'heure où tout le monde constate la disparition des abeilles et où l'alerte est régulièrement donnée par les médias, je t'interpelle sur le devenir des trois essaims de la façade EST de la mairie actuelle.

Vont-ils être déplacés? (mais cela me paraît compliqué) ou un sort plus tragique leur est-il réservé? N'y aurait-il pas une solution alternative pour que ces essaims présents depuis des années puissent encore bénéficier de ce cadre naturel qu'offre mon cher village?

Vincent Gaujard



Réalisation Crédits

REDACTION

Marc Chevillon : *Communications municipales, Comment un rêve d'enfant devient l'écurie de la Chassignole*

Jeanne Cabannes : *La photo mystère, Spectacle interactif*

Annabelle Galorin : *Le défibrillateur*

Monique Bonin : *Journée citoyenne*

Chantal Denuit : *Test grandeur nature*

Blanche Chevillon : *L'atelier BD*

Mélanie Louat-Guillier : *Un carnaval tout en couleur*

Pascale Ducamin : *50 nuances de Gazette municipale, Les Carriolades*

François Bussière : *Pratique*

PHOTOS

Christian Bauer : *La photo mystère*

Monique Bonin : *Journée citoyenne, Les Carriolades*

Pascale Ducamin : *Journée citoyenne, Test grandeur nature*

Mélanie Louat-Guillier : *Un carnaval tout en couleur*

Bénédicte Buteau : *Comment un rêve d'enfant devient l'écurie de la Chassignole*

Marc Chevillon : *Les Carriolades*

Bernadette Mathieu : *Les Carriolades*

MISE EN PAGE - INFOGRAPHIE

Thierry Bernard

Christian Bauer : *Philibert le ver*

La Sirène est intégralement en couleurs sur www.ouche-montagne.fr
dans les publications de Remilly-en-Montagne



Depuis le dernier numéro de la Sirène, le Conseil municipal s'est réuni à trois reprises les 13 février, 13 mars et 21 mai.

Budget 2015

Monsieur le Maire rappelle que le budget d'investissement concerne essentiellement l'opération cœur de village, opération dont les montants ont déjà été prévus et votés lors du mandat précédent.

Résultat de clôture du compte administratif de l'exercice 2014

Investissement : -37 170,00
Fonctionnement : 241 117,03
Résultat global : 203 947,03

Vote du Budget Primitif 2015

Investissement (incluant les restes à réaliser budgétés en 2014 mais non réalisés)

Dépenses : 765 948,00
Recettes : 765 948,00

Fonctionnement

Dépenses : 331 222,03
Recettes : 331 222,03

Vote des 3 taxes

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taxes. Aucune augmentation n'a été votée depuis 2012. (Pour rappel : Taxe d'habitation : 4,01% taxe foncière bâtie : 5,28% et taxe foncière non bâtie 19,97%).

Attribution de subventions

Subventions attribuées pour l'année 2015 aux organismes suivants :

- FNACA : 35.00€
- La Chassignole : 370.00€
- CAUE : 100.00€
- Association "Au fil des lignes" : 60.00€
- Fondation du patrimoine : 70.00€
- Association sportive du collège de Sombernon : 60.00€
- Agey et ses environs : 15.00€ (abonnement à la Gazette)
- Vallée Animations : 45.00€
- Familles Rurales du canton de Sombernon : 50€

Arrêté de mise en demeure

Suite à notre injonction, M.DORET a fait enlever l'épave de moissonneuse qui encombrait le chemin de l'étang le 24 mars dernier.

Défibrillateur

Le défibrillateur mis à disposition par Mme et M. Orlando est maintenant fonctionnel et il est situé dans l'actuelle mairie. Il sera déplacé à l'extérieur du nouveau bâtiment dès la fin de la première tranche de travaux. Merci

aux 25 personnes qui ont participé aux formations à son utilisation les 3 et 4 avril. Nous remercions également M. Cédric Beck de la Croix Rouge pour la qualité de ses interventions.

Forge

Monsieur le Maire a reçu l'accord du Conseil général pour commencer les travaux de toiture avant l'obtention des subventions. Ces travaux devenaient urgents pour des questions

de sécurité. A la demande de la commune, l'entreprise Borde a également effectué la reprise de toiture sur le bâtiment situé derrière la forge pour un montant de 1200€.

Espaces verts et environnement

Afin de respecter l'échéancier de la loi Grenelle II qui imposera l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires par les communes en 2020 (voire en 2018), la municipalité a acheté des semis pour un montant de 220,80€ à la société Nova Flore en vue de l'enherbement et du fleurissement de certaines zones, pieds de murs et allées habituellement traitées au désherbant. Ce travail se fait sous la supervision de Chantal Denuit.

Pour rappel, l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires s'appliquera aux particuliers dès 2022.

M. Kevin PAGE a été recruté par la Mairie cette année pour l'entretien des espaces verts pour une durée de 2 heures par semaine en moyenne. L'organisation se met donc progressivement en place.

Afin de commencer l'aménagement de la parcelle communale située entre le bas de la rue de Chauv et la Sirène, Monsieur le Maire présente une offre catalogue pour un banc et une table de pique-nique à 360€ livraison incluse. Le rapport qualité/prix est compétitif et le fabricant retenu se situe à Barjonn en Côte d'Or.

Four à pain

La vente du four à pain situé sur la place du village a été signée le 10 Avril 2015 pour un montant symbolique de 1€. Le montant des frais et actes notariés n'est pas encore connu.

Une rencontre avec un géomètre a eu lieu car le four à pain est frappé d'alignement et il sera nécessaire de lever cette servitude.

Le lycée des Marcs d'Or a été contacté par Sébastien Guillier pour intervenir sur ce chantier. Pour la section maçonnerie, la première partie du projet, à savoir le dé-

montage, le remontage et l'enduit du mur, commencera en Octobre 2015. Ce travail sera réalisé par une ou deux classes de 4 à 5 élèves à raison de deux journées par semaine. La commune fournira les matériaux et prendra en charge les frais. Le Lycée des Marcs d'Or enverra un devis d'ici les vacances d'été. Pour la charpente, le lycée n'est intéressé par ce projet que s'il faut refaire intégralement la charpente. Le projet reste à étudier. La section taille de pierre pourra refaire le linteau du four.

Opération Cœur de village

Point sur l'avancement des travaux du bâtiment de la nouvelle mairie :

- Les isolants, réseaux de chauffage au sol et chapes sont terminés.
- Le plaquiste a fini son travail
- L'escalier est posé
- L'installation électrique est en cours
- La pose des menuiseries extérieures est achevée
- Les enduits sont finis à l'intérieur et sur les deux pignons extérieurs
- Le carreleur a posé les faïences de la salle de bain
- La baignoire et les wc sont posés
- Les peintures sont en cours

Cependant l'ensemble du chantier ne progresse pas assez vite et les artisans ne sont pas assez présents. Le 24 avril M. le Maire les a mis en demeure d'achever cette première tranche pour la fin du mois de juin.

Réserve parlementaire

La réserve parlementaire d'un montant de 10 000€ accordée par M. PATRIAT pour l'opération cœur de village n'a toujours pas été versée à la commune. Suite à des retards successifs dans le traitement de notre demande et suite à un changement récent dans le mode d'attribution, la commune ne peut plus obtenir cette somme pour cette opération car elle est déjà commencée. Par contre, elle

peut être reversée pour tout autre projet et peut représenter 80% du montant total. M. le Maire propose de demander cette somme pour financer l'équipement mobilier (bureau, tables, équipement cuisine, armoire défibrillateur etc.) des nouveaux bâtiments. Trois devis ont été demandés chez Waelti, Manutan et Cardia+ pour un montant total d'environ 12 000€ TTC.

Bail de chasse

Le bail de chasse arrive à échéance en Juillet 2015. A ce jour, le bail est de 300€ annuels sans indexation pour 40 hectares. Renseignements pris il apparaît que la moyenne du loyer d'une chasse est d'environ 20€ à 30€ l'hectare. La chasse de Remilly-en-Montagne est de bonne qualité

(volume et type d'animaux). Les chasseurs qui habitent Remilly-en-Montagne sont peu nombreux et il semble donc cohérent d'augmenter le bail. Après discussion, le Conseil municipal se prononce pour un nouveau bail à 600€ par an avec indexation par 10 voix pour et 1 contre.

Travaux de maintenance de la forêt

La commune a reçu le devis de L'ONF concernant l'étiquetage des parcelles. Le montant est de 533.70€. Le Conseil municipal confirme sa première décision et déci-

de donc de ne pas faire ce travail considéré comme superflu.

Organisation du 14 juillet 2015

La fête aura lieu le lundi 13 Juillet 2015. L'organisation est globalement identique aux années précédentes : Romain Darbois mettra sa grange à disposition de la commune et préparera la Marquisette pour l'apéritif. Le repas se fera sur inscription autour d'un cochon de lait rôti par

Jean-Pierre Darbois. Les entrées seront achetées au magasin Super U de Talant et les habitants seront sollicités pour les desserts. Le tir du feu d'artifice sera confié à Vincent Gaujard.

Alignements de la commune

Messieurs Daniel Garrot, Serge Derepas, Romain Darbois et Sébastien Garrot ont, à la demande de M. le Maire, fait un repérage de tous les alignements de la commune. Ces alignements datent de 1841, il apparaît donc opportun d'en faire une mise à jour pour supprimer les alignements obsolètes et disposer d'un plan récent et donc

d'un vrai document de travail. Suite à ce repérage, M. le Maire va envoyer la liste des parcelles qui seraient remaniées pour que le géomètre puisse établir un devis. Il faudra ensuite procéder à une enquête publique puis mettre à jour l'annexe concernée au PLU.

Mouvements de population

Au 10 bis rue de la Creuse Céline Caron a succédé à Mannon Pernot. Pauline Rocarpin et Geoffrey Bertolone ont emménagé au 21 rue des Carmes et Rémy Briottet est

arrivé au 5 rue de Chauv.

Nous souhaitons la bienvenue à ces nouveaux arrivants.

Communiqués du Maire

Le 22 février, la Municipalité a reçu une pétition signée par 68 habitants de Remilly-en-Montagne. En voici le texte :

« REMILLY DOIT ETRE UNE CARTE POSTALE PARTOUT !

Et pour ce faire, nous demandons :

- que le spectacle des carcasses d'engins agricoles à l'entrée du village ne soit plus sur la photo.
- que les bêtes dramatiquement maigres dans les champs alentour et le long des routes ne soient plus sur la photo.
- que les enfants en balade qui pataugent dans des sols sales et pollués ne soient plus sur la photo.
- que l'autre entrée du village cesse de se mettre à ressembler à la première et ne soit plus sur la photo.
- et enfin, ou d'abord, que la sécurité routière soit garantie, pour qu'elle ne soit plus un jeu de hasard : vaches errantes ou pas, collision à éviter ou pas, anxiété inutile ou pas. »

Cette mobilisation citoyenne a retenu toute mon attention. Elle prouve que ce problème ne saurait en aucun cas être ramené à une simple querelle de personnes et que de nombreux habitants ont à coeur que cette situation cesse au plus vite. Voici un état de la situation à ce jour :

Le maire et son Conseil municipal sont en charge de la sécurité et de la salubrité publiques. A ce titre, les divagations incessantes de bovins sont de notre ressort mais l'action est difficile et nos moyens sont limités. Le troupeau de 15 vaches retrouvé sur l'autoroute le 22 avril et repoussé par les patrouilleurs et les gendarmes aurait pu causer de graves dégâts et l'on peut s'étonner que, malgré la fréquence de ces incidents, M. Doret se soit simplement vu adresser une mise en garde comme l'indique l'article du Bien Public. J'ai adressé une mise en demeure de réparer ses clôtures et de contenir ses bovins à M.

Doret le 24 avril. Si rien n'est fait, la Préfecture nous encourage à poursuivre l'action par la saisie des bovins. La mise en œuvre est évidemment difficile mais nous sommes résolus à mener cette action si cela s'avère nécessaire. M. Doret m'a par ailleurs certifié que tous ses bovins seraient vendus en 2015 et qu'il cesserait ensuite son activité d'élevage.

Au sujet des animaux anormalement maigres, la Mairie ne dispose d'aucun moyen d'action car cela ne rentre pas dans le cadre de nos prérogatives. Nous devons nous contenter de signaler les anomalies aux autorités compétentes.

Au sujet des véhicules hors d'usage qui parsèment notre paysage, la DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) a établi un constat le 14 janvier 2015 qui a entraîné un arrêt préfectoral mettant en demeure M. Doret de régulariser sa situation dans un délai maximal de six mois à compter du 16 février 2015. A ce sujet, M. Doret m'a indiqué que les épaves seraient enlevées dans les temps prescrits et que les véhicules en état seraient ensuite stockés dans ses locaux.

Il convient d'ajouter que l'épave de la moissonneuse "Forklift" stationnée depuis de nombreuses années sur le chemin dit "de l'étang" appartenant à la commune a été enlevée sur notre injonction le 24 mars 2015.

Soyez assurés que le Conseil municipal et moi-même sommes à votre écoute et prenons toutes dispositions pour que ce trouble cesse sans délai, dans le respect des personnes, mais avec la volonté sans faille que votre engagement citoyen crédite de façon exemplaire, ce dont nous vous remercions.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites.

Le défibrillateur

M. & Mme ORLANDO ayant mis un défibrillateur à la disposition de la commune, une formation s'imposait ! La Mairie a donc contacté la Croix Rouge pour deux séances qui ont eu lieu les 3 et 4 avril à 18h. Pour la première séance, nous étions un peu plus d'une dizaine d'habitants accompagnés de 6 mannequins sans bras ni jambes... mais avec un thorax très réaliste qui a permis d'avoir les bonnes sensations lors du massage cardiaque. La formation a été très interactive et concrète.

La séance débute par le « jeu » des questions/réponses pour définir l'arrêt cardiaque. L'intervenant de la Croix Rouge le définit comme étant un trouble du rythme du cœur appelé fibrillation ventriculaire, d'où le nom de l'appareil de secours : défibrillateur. Il a ensuite montré à l'aide d'une courbe qu'il était impératif d'intervenir dans les trois minutes suivant l'arrêt sous peine de séquelles au niveau du cerveau.

Quand nous sommes passés à la phase pratique sur les mannequins, le formateur nous a demandé dans un premier temps de nous assurer qu'il s'agissait bien d'un arrêt cardiaque, de prévenir les secours et de commencer le massage. Dans le cas où l'on est seul et à proximité

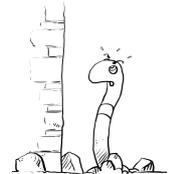
(moins de trois minutes) il faut d'abord aller chercher le défibrillateur situé à l'entrée de l'actuelle mairie. Dans la mallette de l'appareil il y a une paire de ciseaux capables de couper des vêtements épais comme le cuir, un rasoir et deux électrodes. Il faut donc que le torse soit dégagé des vêtements et des poils pour les hommes ! Il faut ensuite appliquer les deux électrodes comme indiqué sur le schéma, les brancher, appuyer sur le bouton vert et se laisser guider par les instructions. Si nous sommes plusieurs, une personne commence le massage et une autre personne part chercher le défibrillateur. Nous nous sommes aperçus que le massage cardiaque est très vite fatigant puisqu'il faut appuyer fortement et rapidement avec le talon de la main sur la cage thoracique jusqu'à l'arrivée des secours... tout en ne cassant aucune côte bien sûr !

Notre formateur a terminé en précisant qu'un bon équilibre de vie limite grandement les risques d'arrêt cardiaque. A Remilly-en-Montagne, entre le bon air, les animaux de la ferme, les potagers bio, l'extinction de l'éclairage public à 22h pour une bonne nuit de sommeil... nous avons de bons atouts !

Dialogue avec Philibert

Je retrouve Philibert le ver de terre après quelques mois.
Alors Philibert, as-tu de nouvelles questions à me poser sur le village ?

Ah oui alors ! Vous ne trouvez pas ça dommage d'avoir recouvert les belles pierres de la future mairie par un enduit ?



Je comprends tes interrogations et il est vrai que la qualité des pierres et des assemblages est remarquable dans cette ancienne grange mais elle devient une habitation et un bâtiment officiel et je laisse Monsieur Dominique

Jouffroy, notre architecte, te répondre :

« Lorsque le bâtiment n'est pas une habitation (grange, dépendance) il n'y a pas de contrainte particulière et l'on peut faire un enduit à pierre-vue. Lorsqu'il s'agit d'une maison habitée l'enduit devient indispensable. Pourquoi ? C'est une tradition mais elle est logique : la noblesse de l'enduit montre le statut du propriétaire. On enduisait la façade sur la rue et le reste ne l'était pas par économie. C'est encore le cas pour certaines maisons de Remilly. Par contre les personnes « nanties » enduisaient toute leur maison. Aujourd'hui l'enduit constitue une étanchéisation de la maison à l'air et aux intempéries. Par ses qualités il affirme la qualité du bâti, il égaie et enjolive les rues des villages s'il est bien pensé et réalisé, il est aussi capable de diversité par les effets de matière, les granulométries et les couleurs. Il protège la pierre qui sans lui est soumise directement à la pollution, aux intempéries, au gel, aux salissures et donc aux dégradations dans le temps. »



Je comprends mais tout de même, c'est interminable ces travaux non ?

Excepté l'assainissement, le gros œuvre est maintenant fini, les finitions sont longues et les entreprises ne sont pas toujours disponibles. Je peux t'assurer que les réunions de chantier sont parfois animées et que les élus ne ménagent pas leurs efforts. Nous devrions pouvoir déménager la mairie et notre locataire à la fin de l'été pour ensuite démarrer la deuxième phase des travaux dans l'actuelle mairie. Autre chose Philibert ?

Vous aviez parlé de limiter les traitements contre les mauvaises herbes. On ne peut pas dire que le résultat soit très visible...



Sur ce projet, nous savons qu'il faut aller doucement car tout le monde est concerné et les habitudes doivent évoluer à leur rythme. Tu le verras plus loin dans ce journal, mais, lors de la journée citoyenne du 11 avril nous avons commencé les travaux dans deux directions : les semis de fleurs et de graminées destinés à masquer les herbes « indésirables » et la remise en état mécanique du chemin au bas de la rue de Chau. Nous espérons donc que ces deux initiatives vont permettre d'éviter les produits herbicides sur ces zones. La prochaine journée citoyenne permettra de poursuivre ces efforts à une période plus propice pour les semis. D'ici là nous comptons sur les habitants pour respecter ces efforts et limiter les traitements. N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions à ce sujet.

Journée citoyenne

11 avril 2015, journée citoyenne de printemps. Au fait c'est quoi une journée citoyenne à Remilly ? C'est « un chef », en l'occurrence notre maire Marc, qui liste les travaux à faire pour réparer les méfaits de l'hiver et faire un ménage de printemps dans le village. Maintenant il reste à établir un planning pour répartir les tâches en fonction du nombre de bénévoles inscrits. Et le jour J : très important ! Café et croissants pour motiver les troupes ! Et c'est parti : le lavoir de Près voit ses poutres lasurées, pendant que les sentiers des Côtes et des Veronnes subissent un débroussaillage en règle. En même temps une mini-pelle prépare rue de Chaux l'implantation d'une nouvelle table pique-nique (c.f. photo),



le terrain de boules est ratissé avec application, plus bas on élague cerisier et tuyas, dans les rues les petites mains préparent les futurs semis pendant qu'un pro maçonne un nouveau linteau à la Forge. Et pendant ce temps rue des Carmes, dans le secret d'une cuisine, on épluche une montagne de pommes de terre, on émince, on fait dorer le rôti, on gratine, on prépare les crudités. Et encore pour parfaire l'œuvre : une bonne louche de moutarde, une bonne rasade de vin blanc et les épices alors ! Et pourquoi pas le cumin ! Et la crème, 2 litres quand même ! Et tout cela pour rassasier 30 travailleurs contents d'une journée bien remplie. A quand la prochaine ?

Y'A PAS GRAND CHOSE
À MANGER
POUR MÔI LÀ-DÉDANS



Test grandeur nature

Cette année, Remilly tente une expérience : voir les « mauvaises herbes » autrement ! L'idée est de supprimer progressivement les produits chimiques et de mettre en place des parterres de fleurettes un peu partout ! Ce test printanier concerne des bâtiments qui s'en trouveront embellis (église, jardin de la cure) ou fleuris (cimetière, entrées du village). Les semis ont été faits et les petites pousses apparaissent !

Il s'agit aussi d'enrichir la biodiversité existante car les fleurs comme chacun sait attirent papillons, oiseaux et insectes qui sont les preuves tangibles d'un paysage en bonne santé !

Si l'expérience se montre concluante, la journée citoyenne d'octobre pourra compléter ce premier travail, et à la meilleure époque possible en plus ! Et si les habitants constatent avec bonheur que Remilly est encore plus joli, cela pourrait s'étendre à d'autres talus et coins oubliés, avec l'aide de toutes les âmes motivées. Bien sûr tout ceci demande de l'observation et de la patience, les deux



mamelles du jardinage ! Il y aura donc encore du travail nécessitant des bonnes volontés et des bras. Pour vous sentir impliqué dans ce projet, adoptez vite la devise « je jardine mon village » !



L'atelier BD

On a fêté le 1er anniversaire de notre BD en janvier dernier, et elle est finie aujourd'hui : 17 ateliers de 2 heures entre le 18 janvier 2014 et le 26 avril 2015, j'en ai loupé un !

Au début, on a commencé à réfléchir à l'histoire (c'est là où je n'étais pas !). Une fois qu'on a été tous contents, voilà qu'un des éléments de notre scénario disparaît du village : la fameuse estafette ! Tant pis, on décide de continuer comme ça.

Maman et moi, on a voulu copier un peu Astérix... vous verrez bien le résultat !



Puis on a réfléchi aux cases, leur emplacement, ce qu'il y aura dedans... On a pris des photos de Remilly, des enfants, on les a décalquées, re-dessinées...

Il a fallu décider des dialogues, Kiki a mis les textes dans les bulles au crayon de papier puis au feutre noir.



Ensuite on a tout mis en couleurs, c'était de l'encre et j'aimais bien : avec les pinceaux, on n'arrêtait pas de faire des bavures, alors on a mis du scotch pour ne pas déborder !

Les planches que nous avons dessinées sont très grandes, vous pourrez d'ailleurs les voir lors de notre exposition fin septembre ! Elles seront ensuite imprimées pour la vraie BD.

Au début, on était nombreux. Il y avait : Maxime, Louis, Elliot, Emile, Lisa, Pascale, Kiki, Monique, Jeanne, Annabelle et moi, mais il y avait moins de participants à la fin, mais c'est pas grave !

Pour 5 pages, vous vous direz peut-être que ça a été long, et pourtant ça valait bien le coup !

Kiki m'a appris beaucoup de choses.

Et maintenant ?

On la fait la suite de notre BD ?

J'AI MÊME UN PETIT RÔLE DE FIGURATION !



Un carnaval tout en couleurs



Peu nombreux mais motivés lors de la réunion de préparation, nous avons décidé que Remilly serait tout de même représenté par un char modeste en taille mais revendicatif et sportif !

Réunis un dimanche après-midi de février, les peintures rouge et noir et la bonne humeur bien sûr étaient au rendez-vous pour préparer nos panneaux et affiner nos slogans.

Dimanche 8 mars, le grand jour et dernier des vacances d'hiver, nous nous sommes retrouvés le matin afin de réaliser notre char. Le soleil est venu nous soutenir et les premiers entraînements ont eu lieu.

L'après-midi nous avons défilé, au son de nos deux tubes de l'après midi, à travers le village de Lantenay qui nous

accueillait, et entourés des différentes couleurs des villages représentés.

Merci à tous les participants et à Guy et Romain qui ont tracté à l'aide d'une voiture... rouge notre remorque-char.

Play list rouge de l'après midi à écouter si vous voulez vous mettre dans l'ambiance : "Rouge rouge" de Christie Laume et "Bourgogne Rouge, Bourgogne Blanc" de Jean-Yves Dupont.

Photos des autres chars disponibles sur le site du bien public :

<http://www.bienpublic.com/edition-dijon-agglo/2015/03/09/carnaval-intercommunal-organise-par-comite-des-fetes-de-lantenay>



Spectacle interactif

Spectacle interactif, concert qui se compose au gré des propositions de spectateurs, chorégraphies-parodies : voilà les ingrédients qui ont fait de la soirée du 11 avril un moment récréatif et agréable. Mais pas que ! L'attention est savamment entretenue. Le défi sera-t-il relevé encore une fois par les trois compères ?

Homme-orchestre au synthétiseur, acteur-chanteur au coffre impressionnant, actrice-chanteuse aux chants multiples nous ont bluffés. Les improvisations parolières et musicales sont de belle qualité. Nous avons eu conscience de vivre une parenthèse unique à laquelle notre actrice musicienne remilloise Florence Nicolle a largement contribué.

Ce spectacle fait partie du programme culturel de la Communauté de communes Ouche et Montagne.



Les rendez-vous de la Chassignole

Assemblée générale annuelle de l'association

Vendredi 5 juin à 20h30

Salle municipale

Sortie à Guédelon

Dimanche 7 juin, toute la journée

Visite guidée du château en construction, atelier...

Concert de l'Harmonie du Val d'Ouche

Mardi 9 juin à 20h30

Jardin communal (près de l'église)

Entrée libre

Fête du village

1er week end d'août

Programme en cours de préparation. A très vite...

Projet BD

Exposition et présentation du projet

Ancien lavoir

La Chassignole remercie chaleureusement tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation des Carriolades.

Cette mobilisation a tout simplement rendu l'évènement possible.

L'équipe espère que les futures manifestations envisagées à Remilly bénéficieront du même élan.

Agenda

Cinéma :

Le carnaval de la petite taupe - ciné-gouter

vendredi 12 juin à 17h30

Salle polyvalente de Sombernon

Un peu, beaucoup, aveuglement

Vendredi 12 juin à 20h30 et 22h30

Salle polyvalente de Sombernon

Divers :

Pic Nic Rétro

Exposition tous véhicules anciens.

Centre du village à Dré

Dimanche 21 juin de 10h à 16h

Fête de la brioche

Organisée par l'Union Commerciale du canton de Vitteaux, cette fête populaire regroupe divers producteurs locaux autour du célèbre four géant.

Place Dr Quignard à Vitteaux

Samedi 1er juillet toute la journée

Découverte d'Antheuil et de sa légende des sorciers

Antheuil est réputé pour être un village de sorciers ! Une conteuse, habitante du village, vous apprendra des histoires incroyables.

Départ : Place de l'église à Antheuil

Samedi 4 juillet à 16h

Trail de la Vallée de l'Ouche

Parcours tracé sur les communes d'Agey, Barbirey, Gisey, Grenant, Remilly et Saint-Victor (12km et 27,5km).

Départ et arrivée à Saint-Victor-sur Ouche

Dimanche 19 juillet à 9h30

La Fête de l'été à "Châtaineu"

Les Amis de Châteauneuf vous invitent à la Fête de l'été, au cœur du Village.

Place du Marché à Châteauneuf-en-Auxois

Samedi 25 juillet à 17h

Concours de pétanque

Organisé par le club des Joyeux Tamalous

Parking salle polyvalente de Sombernon

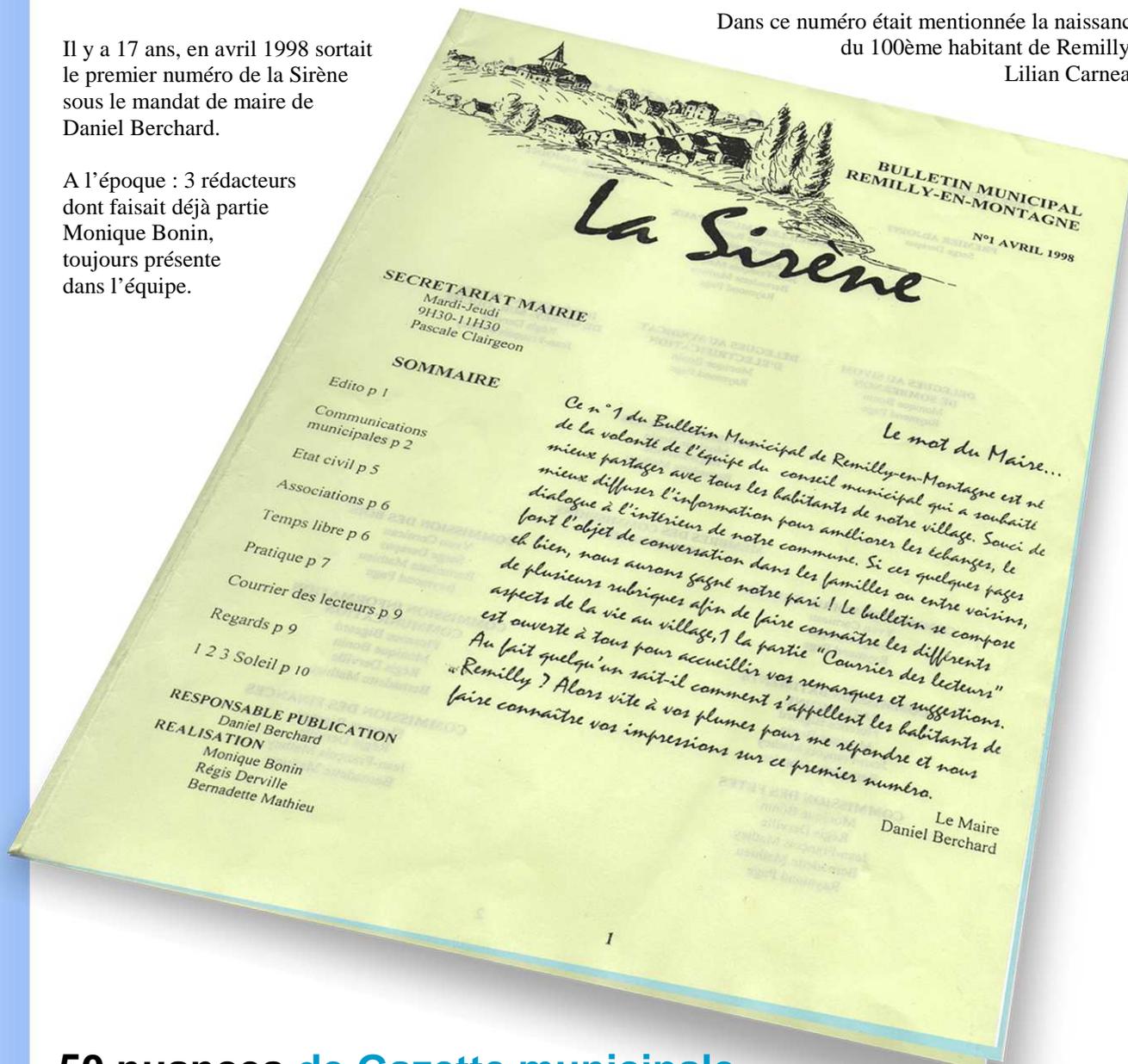
Dimanche 30 août à 14h

Avril 1998 : le N°1 de la Sirène

Il y a 17 ans, en avril 1998 sortait le premier numéro de la Sirène sous le mandat de maire de Daniel Berchard.

A l'époque : 3 rédacteurs dont faisait déjà partie Monique Bonin, toujours présente dans l'équipe.

Dans ce numéro était mentionnée la naissance du 100ème habitant de Remilly : Lilian Carneau



50 nuances de Gazette municipale

Il y eut des récits, des compte-rendu, des enquêtes et des interviews. Et plein de calculs avec des chiffres, et d'évènements avec des dates. Et aussi des illustrations anciennes et des photos modernes.

Ce fut réalisé par des équipes diverses et variées, des adultes et des enfants, des anciens et des nouveaux, et même des partis.

Il y eut des absences, des doutes, des oublis, des ratés et des redites. Mais suivis de près par des inspirations, des poésies, des drôleries et des émotions.

Ce fut parfois difficile de se renouveler, ennuyeux à chercher ou délicat à relater. Les réunions furent animées,

joyeuses, chaudes ou froides, mais toujours régulières quoi qu'il arrive.

Il manqua des courriers de lecteurs remplacés par des impros à écrire pour avant-hier. Des photos disparues furent refaites tout pareil une minute avant le BAT, des black-out informatiques rendirent le technicien malade, des actualités toutes neuves finirent par devenir traditionnelles, et la roue tourna.

Or nulle autre commune alentour n'a une si chouette gazette alliant le nécessaire et le superflu, le sérieux et le drôle, le chacun et le tout le monde.

Et si l'on devait choisir un unique mot pour résumer cette belle aventure de La Sirène, ce pourrait être le

mot *cœur*. Car le cœur du village, c'est actuellement beaucoup de travaux, mais c'est surtout celui qui a motivé tous les participants à notre journal depuis 1998.

2031 marquera la 100^{ème} édition ! D'ici là, il y aura des rédacteurs, des loupés, des blagues, des dates et des chiffres, des personnages inconnus arrivant d'autres planètes pour se joindre à Philibert, des critiques, des performances remarquables, des chagrins, des fou-rire, des railleries, des mots d'enfant et des souvenirs précieux.

A propos de cœur, s'il vous en dit... bienvenue dans l'équipe qui ne peut que s'enrichir de nouvelles griffes !

Comment un rêve d'enfant devient l'écurie de la Chassignole

Bénédicte, fille d'agriculteur, travaille à l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique). Son Brevet de Technicien Agricole "élevage équin" lui a permis de s'installer à titre secondaire en tant que jeune agricultrice. Damien, petit fils d'agriculteur, est conducteur de train à la SNCF et a grandi dans le Morvan.

Tous deux ont la passion des chevaux.

Ils ont réalisé leur rêve. Après avoir débuté l'élevage du Pur Sang Arabe à Luzy chez Daniel Buteau, le père de Damien, Bénédicte a décidé de franchir le pas : elle a racheté une partie de l'exploitation agricole de Lili Jaxon pour élever des pur-sang arabes originaires du Moyen-Orient, lignée pure élevée principalement par les bédouins et formant une race chevaline de selle particulièrement endurante.

Bénédicte s'occupe de l'entraînement et Damien se passionne pour la génétique et l'élevage. Leur installation est en partie financée par une écurie de propriétaires à qui ils proposent une pension simple pour des chevaux qui seront soit au box, soit au pré. Le reste du financement provient de l'élevage : ils font pouliner, élèvent les poulains, les débourent (ce qui consiste à faire accepter la selle et le cavalier) puis les font participer à des courses d'endurance sur des circuits « jeunes chevaux ». Ainsi à 4 ans, le cheval peut courir des épreuves de 20 km, à 5 ans il pourra courir des épreuves de 20, 40 puis la finale sur 60 km et à 6 ans il pourra courir sur des épreuves de 20, 40, 60



km puis la finale de 80 km, soit près de 6 heures de course. Toutes les finales ont lieu à Uzès en octobre de chaque année. Pendant les courses des vétérinaires contrôlent l'état de santé du cheval (rythme cardiaque, locomotion, hydratation...). Ces courses permettent de valoriser les chevaux et de les commercialiser, l'endurance est la deuxième discipline équestre pratiquée en France.

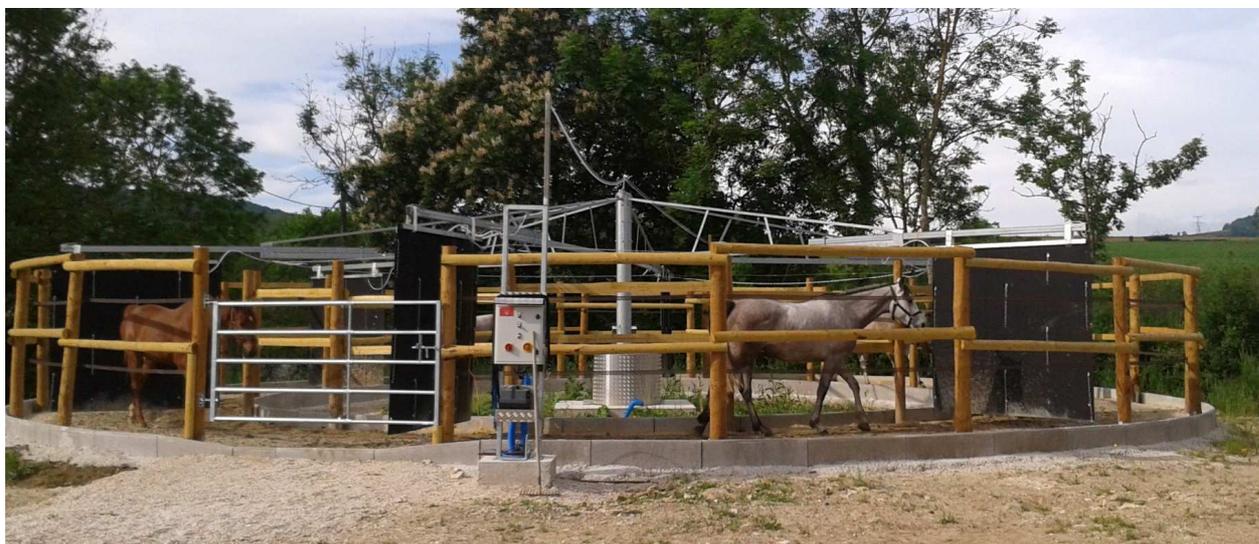
L'écurie de La Chassignole a l'ambition de produire peu mais bien : 2 à 3 poulains par an mais avec une lignée irréprochable comme l'attestent des documents qui peuvent remonter jusqu'à 1850. Tout est pensé pour le bien-être du cheval, la qualité de l'alimentation, la maréchalerie. L'organisation des boxes a été optimisée pour réduire le travail, ainsi les cloisons coulissent et les mangeoires pivotent pour permettre de curer le bâtiment entier en moins de 2 heures. La carrière, les paddocks et, récem-

ment, un marcheur a été installé à l'entrée de la propriété. Ce dispositif rotatif et motorisé permet un travail contrôlé au pas comme au trot de plusieurs chevaux en simultané.

La qualité s'exporte et plusieurs chevaux ont quitté Remilly pour des destinations étrangères comme Dubaï où les courses d'endurance sont très prisées. Cette discipline a été choisie par Bénédicte et Damien car elle permet d'évoluer dans la nature mais également en famille : Gaspard et Augustin, leurs deux garçons, sont également impliqués dans cette aventure et Augustin a participé au championnat de France des Jeunes Cavaliers d'Endurance sur une course de 60 km.

Comme tout éleveur, leur rêve serait de faire naître un futur champion, telle est l'ambition de cette famille de passionnés.

<http://pursangarabedeluzy.fr/gd/ecurie-de-la-chassignole.htm>



Les prévisions météo se trompent souvent, mais là c'était temps mieux. Ni trop chaud ni trop froid, une brise légère et bienveillante, aucun gros nuage ne menaçant d'exploser au-dessus de Remilly, bref une sorte d'idéal atmosphérique pour une course d'atmosphère...

L'avant-match

Le samedi, 1^{er} jour du reste des Carriolades donc, une brigade efficace installe les bottes de paille le long du parcours en resserrant les chicanes pour ralentir dans les virages, tandis qu'une autre met en place, c'est-à-dire sur la place, la buvette centrale et ho surprise et nouveauté, une autre dans le jardin de la Cure : initiative saluée de tous car chacun peut se désaltérer, avec modération bien sûr, en remontant vers la ligne de départ.

La présidente Stéphanie explique les rôles à tenir et laisse un tableau à remplir pour que chaque poste fonctionne confortablement. Côté restauration, le binôme Jeanne-Pierre (et le mot est faible) organise une cuisine en plein air à faire pâlir Casto, Lapeyre, Mobalpa et autres Schmidt. Valérie quant à elle commence la journée avec une super frite, et la terminera de la même façon. Son seul dilemme : j'achète une friteuse électrique ou à gaz pour la maison ? De retour parmi nous, Ronan le Parigi s'étant illustré lors de la 1^{ère} édition est chargé cette année de faire des photos : au moins là pas besoin de ses genoux.

A y est, tout est à peu près en place, y compris le soleil, et la pause de 12h30 montre en main est consacrée à nourrir et abreuver la trentaine de bénévoles bien motivée et hyper active pendant ces 3 jours : grand merci à eux sans qui rien ne pouvait s'envisager. Marc notre maire à tous reprend l'adage wolof « Denbadiekh » qui signifie « Tout à fond et jusqu'au bout ». A 13 heures, la vue est belle : les rues paillées sont désertes et Michael Jackson sort des haut-parleurs avec sa Billie Jean. C'est clair, on est bien à Remilly. Une douce folie règne désormais, place au délire !

La compèt

Tout le monde a bien noté l'absence de la team Grenant, retenue pas loin par le petit rallye auto ayant lieu en banlieue de Remilly le même jour. Le clan Masson lui aussi est un peu moins représenté. Ouf, le concours

est plus ouvert... Au départ, 23 bolides et 34 participants, anciens et nouveaux, venus de Mâlain, Lantenay, Barbirey, Sombernon, Plombières, Vaux-les-Grenant, Grenant, Agey, Arnay-le-Duc, Chazilly, Chetellenot, Martrois, Remilly mais peu. Une belle communauté de communes ! Les engins se sont sans doute améliorés techniquement étant donné les temps enregistrés... Au final, il y aura eu une vingtaine d'accidents et 8 abandons ! Ce n'est tout de même pas une promenade de santé pour éclopés du dimanche. Quant à l'originalité des carrioles et déguisements, la foule n'en finit pas de rire et applaudir.

Et maintenant nos chroniqueurs professionnels Thierry Rolland et Jean-Michel Larquet, (rôles fixes pouvant être interprétés par d'autres Remillois pour de futures éditions), se lancent dans un duplex au micro, interviewant les spectateurs et compétiteurs entre la ligne de départ et le virage dit de la mort. Nous ne divulguons pas ici le nom de leur costumier, d'ailleurs ça ne servirait à rien. Leurs commentaires sont en tout cas à la hauteur de l'évènement, personne ne regarde vraiment les carrioles descendre de la même façon en entendant leurs déclarations ou interrogations pleines de bon sens. Ils remercient chaleureusement la maison Casa Vinum qui les a copieusement arrosés toute la journée ou presque.

La buvette boit, ça c'est une chose acquise. Les hot-dogs ont un franc succès, rupture de stock annoncée en plein milieu. Qu'à cela ne tienne, des sandwichs parfumés à la saucisse sont vite improvisés. Et puis il y a les frites ! Des tonnes de frites enchantent les estomacs sportifs des buveurs de bière, pas de souci. Quelques mauvais coucheurs sont vite renvoyés au lit avec une petite claque par nos fortes personnalités locales, et puis c'est tout. Une petite note de douceur dans ce monde de buveurs : des affichettes carriolées ont été fixées à la tente Fischer et en les regardant de plus près, on y découvre Philibert le ver, le chat, Obélix et Lucky Lucke au volant de notre voiture symbole. Trop mignon, devinez qui a fait ça...

La parade finale se termine au son des hourras, le podium est prêt, entouré de la présidente, du maire et de

nombreuses personnalités importantes souhaitant rester anonymes. Le grand moment est arrivé, les Palmes vont être décernées après délibération du jury composé de Nathalie, Patricia, Olivier, Marc et Sébastien. Donc, sont récompensés pour les meilleurs temps : Aldine Barrault en 42,03 secondes, une femme vainqueur mais oui mais oui ; Nicolas Fèvre en 42,12 et Zet en 42,13. Chez les enfants, ce sont Baptiste Mercuzot-Courtois 1^{er} en 44,71 secondes, Baptiste Decosne 2^{ème} en 44,91 et Bastien Leblond en 47,19 qui sont acclamés.

Les 3 premiers prix pour la plus belle carriole sont attribués au rubiscube n°1, la cannette n°2 et la douche n°3. Et enfin le prix du plus beau costume se partage entre le poisson n°1, la mystère machine n°2 et les Mexicains n°3. Le rubiscube a épaté tout le monde, notamment en raison de la difficulté supplémentaire de ses dimensions. Un double défi relevé par un vrai talent !

N'oublions pas notre généreux sponsor Avéo-Ninou qui a offert les magnums de champagne, et ça c'est vraiment cool. D'ailleurs si vous déménagez ou souhaitez relooker votre logement...

La fin du spectacle pointe, la foule s'éparpille et vers 20h la rue est laissée aux kids qui s'éclatent dans la paille sans plus aucune retenue. Ils en ont rêvé toute la journée faut dire.

Les grands entament une énième barrique de bière et s'installent sous les barnums pour deviser gaiement. Quand tout à coup une annonce vient troubler la fin de fête : panne de frites. Panne totale et finale ? Meuh non voyons. Un filet de 15 kg de patates Agria du Trembloy, en vente à la ferme... , arrive dans les 3mn et une nouvelle brigade d'environ 10 épilcheurs relève elle aussi un défi : transformer tout ça en frites en moins de 20mn. Aucun obstacle ne saurait perturber cette joyeuse soirée, et ce sont donc avec des assiettes débordant de nouvelles frites délicieuses que les fatigues du dimanche soir se voient oubliées. La frite c'est bien connu, ça la donne. Quelques rigolades plus tard, chacun rejoint finalement ses pénates en compagnie de son gobelet vert des Carriolades et quelques brins de paille dans les cheveux.

Les 4èmes Carriolades

L'after

Le lundi, dernière étape de ces folles journées, ça parle un peu moins dans les rangs mais on reste efficace. Le nettoyage est impressionnant : rues, buvettes, vaisselle, barnums, électroménager, consignes, tout y passe. Heureusement, la présidente annonce dès 11h qu'il faut impérativement vider le fût entamé, et comment

mieux s'y prendre qu'en le buvant, franchement ? Même qu'on peut en ouvrir un autre si besoin est. Et puis ça fait tellement plaisir à Jean-Pierre tout attristé que sa tente Fischer ait été démontée, il s'y serait bien installé.

En fin d'après-midi, le village ressemble à lui-même, plus un bruit, même pas une frite perdue loin de sa

barquette, rien. C'est fini, voilà, c'était parfait, tout le monde en a bien profité et les idées de nouvelles carrioles sont déjà dans les têtes... Merci à tous pour un bon moment de grand plaisir partagé, parce que c'est bien ça le plus important ! Et bienvenue à l'été, la saison d'autres festivités...



Les 4èmes Carriolades



MAIRIE DE REMILLY

Horaires d'ouverture :

Le mardi et le vendredi de 09h30 à 11h30

Tel. : 03.80.23.63.84

Internet : mairie.remilly-en-montagne@wanadoo.fr

<http://www.vallee-ouche.fr/17-collectivites-1-territoire/Remilly-en-Montagne/Mairie>

Secrétaire de Mairie : Melle Virginie Richard

ASSISTANCE SOCIALE

Christophe Bizouard : permanences sur rendez-vous

Vous pouvez le contacter au 03.80.55.12.80

DECHETTERIES

	Gissey-sur-Ouche	Lantenay	Sombernon	Velars-sur-Ouche
Lundi		9h-12h30	14h-17h*	
Mardi	14h-17h*			9h-12h
Mercredi		9h-12h/14h-17h*	14h-17h*	
Jeudi	9h-12h			14h-17h*
Vendredi		9h-13h	14h-17h*	9h-12h
Samedi	9h-12h/14h-17h*	9h-12h/14h-17h*	9h-12h/14h-17h*	9h-12h/14h-17h*

*Fermeture à 18h du 31 mars 2014 au 26 octobre 2014

Secrétariat service déchets : 03.80.33.98.04/ Email : environnement@ouche-montagne.fr

Textiles, Linge, Chaussures :

Pensez à enfermer vos textiles dans des sacs plastiques pour les protéger de l'humidité.

Attachez vos chaussures entre elles : les paires seront ainsi reconstituées plus facilement.

Cartouches d'encre :

Des bacs bleus collecteurs pour le recyclage des cartouches à jet d'encre ou à laser usagées sont à votre disposition.

Capsules Nespresso® :

La collecte est désormais possible grâce aux bacs bruns collecteurs, placés dans les 4 déchetteries.

Attention, seules les capsules Nespresso® en aluminium sont concernées.

BIBLIOTHEQUES

DE GISSEY

Place Auguste Drouot, tel 03.80.49.01.43

bibliothequegissey.ccvo@wanadoo.fr

Site internet : www.ouche-montagne.fr

Horaires d'ouverture :

Le mercredi de 10h00 à 12h00

Le samedi de 10h00 à 12h00

DE SOMBERNON

Place Bénigne Fournier, tel 03.80.41.37.72

E-mail: biblio.sombernon@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Le mercredi de 15h00 à 18h00

Le vendredi de 16h00 à 18h30

Le samedi de 10h00 à 12h00

LE BOULANGER QUI PASSE...

Entre 7h30 et 7h50, du mardi au samedi, le boulanger de la Bussière-sur-Ouche passe à Remilly livrer du pain.

Le principe est simple : on laisse son sac à pain devant chez soi (ou à un point stratégique permettant à plusieurs voisins de déposer leur sac), et le boulanger le remplit de la commande qu'on a passée la veille.

Pour plus d'informations, appelez la boulangerie L'Ouchotte au 03 80 49 01 62.

BESOIN D'UN COUP DE MAIN ! SERVICE AUXOIS SUD

Renseignements et inscriptions : SAS, 6 rue René Laforge 21230 Arnay Le Duc, tel : 03.80.90.09.85

TRANSPORTS EN COMMUN

Covoiturage : <http://www.cotedor.fr/cms/aires-de-covoiturage>

Horaires TRANSCO disponibles en Mairie ou sur : www.cotedor.fr

Horaires SNCF Mâlain - Dijon (TER direct, 4€20 pour 1 passager en 2ème classe):

du lundi au vendredi : 06h09, 07h09, 08h09, 12h37, 17h09, 18h09, 19h09.

Samedi : 07h09, 12h37, 18h09, 19h09. / Dimanche : 07h09, 12h37, 17h09, 18h09.

Horaires SNCF Dijon - Mâlain (TER direct, 4€20 pour 1 passager en 2ème classe) :

du lundi au vendredi : 06h35, 07h35, 12h40, 16h35, 17h35, 18h38, 19h35, 20h29.

Samedi : 07h35, 12h35, 17h35, 19h35. / Dimanche : 12h35, 17h35, 19h35, 20h29.

METEO-FRANCE

Informations des situations à risque au niveau météo.

N° du répondeur départemental de Météo-France : 08.92.68.02.21 ou n° court : 3250

Internet : <http://www.meteofrance.com/previsions-meteo-france/cote-dor/dept21>

TRANSPORT DES PERSONNES AGEES

Vers Sombornon et retour :

Un mercredi sur deux. Départ de Remilly 8h10, retour 10h54, participation 3€

Renseignements CCOM tel. : 03.80.49.77.43

URGENCES ET MEDECINS DE GARDE

SAMU centre 15

GARDES DES PHARMACIES DU SECTEUR « à volets fermés »

Début et fin de garde le vendredi 09h00

Début de garde	Pharmacies	Lieu	Téléphone
Vendredi 5 juin 2015	Bertrand de Fleurey	Liernais Fleurey sur Ouche	03 80 84 41 51 03 80 33 63 19
Vendredi 12 juin 2015	De la Tour	Arnay le Duc	03 80 90 13 96
Vendredi 19 juin 2015	Des Cordiers du Serien	Bligny sur Ouche Précý sous Thyl	03 80 20 14 93 03 80 64 54 24
Vendredi 26 juin 2015	de Sombornon	Sombornon	03 80 33 46 14
Vendredi 03 juillet 2015	Vauban	Saulieu	03 80 64 10 05
Vendredi 10 juillet 2015	Bouteiller	Rouvray	03 80 64 71 96
Vendredi 17 juillet 2015	Blanchot	Pouilly en Auxois	03 80 90 80 77
Vendredi 24 juillet 2015	Pont de Pany Mme Erkens	Pont de Pany Saulieu	03 80 23 62 61 03 80 64 00 78
Vendredi 31 juillet 2015	Bérenguer/Veyre	Pouilly en Auxois	03 80 90 82 80
Vendredi 07 août 2015	des Louères	La Roche en Brénil	03 80 64 76 57
Vendredi 14 août 2015	Mathiot	Vitteaux	03 80 49 60 48
Vendredi 21 août 2015	Hemmer Lest	Arnay le Duc	03 80 90 19 10
Vendredi 28 août 2015	Bertrand de Fleurey	Liernais Fleurey sur Ouche	03 80 84 41 51 03 80 33 63 19
Vendredi 04 septembre 2015	De la Tour	Arnay le Duc	03 80 90 13 96
Vendredi 11 septembre 2015	Des Cordiers du Serien	Bligny sur Ouche Précý sous Thyl	03 80 20 14 93 03 80 64 54 24
Vendredi 18 septembre 2015	de Sombornon	Sombornon	03 80 33 46 14
Vendredi 25 septembre 2015	Vauban	Saulieu	03 80 64 10 05